

TAUX DE TAXES	2024	2023
TAXE GÉNÉRALE PAR 100\$ D'ÉVALUATION (RÉSIDENTIEL)	68,00 CENTS	68,00 CENTS
TAXE GÉNÉRALE PAR 100\$ D'ÉVALUATION (NON RÉSIDENTIEL)	83,00 CENTS	83,00 CENTS
TAXES FIXES	2024	2023
FRAIS DE GESTION	40 \$	40 \$
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	265 \$	265 \$
TAXE VERTE (ÉCOCENTRE)	Maison: 45 \$ (ou) Terrain: 0 \$	Maison: 45 \$ (ou) Terrain: 0 \$
TAXE OPÉRATIONS PASAD	55 \$	55 \$
TOTAL DES TAXES FIXES	Maison: 405 \$ Terrain: 95 \$	Maison: 405 \$ Terrain: 95 \$
QUOTES-PARTS	2024	2023
MRC	1 758 077 \$	1 617 194 \$
SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ)	1 293 149 \$	1 224 083 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Sommaire	2024	2025	2026	TOTAL
Administration et planification stratégique	- \$	- \$	- \$	- \$
Bâtiments municipaux	5 030 000 \$	9 000 000 \$	- \$	14 030 000 \$
Hygiène du milieu et barrages	1 925 000 \$	3 525 000 \$	25 000 \$	5 475 000 \$
Travaux publics (garage)	- \$	- \$	- \$	- \$
Véhicules et équipements	- \$	700 000 \$	- \$	700 000 \$
Sécurité publique	300 000 \$	- \$	- \$	300 000 \$
Mont-Avalanche et Centre Plein-Air	- \$	6 000 000 \$	- \$	6 000 000 \$
Loisirs, culture, parcs et nautique	100 000 \$	50 000 \$	- \$	150 000 \$
GRAND-TOTAL	7 355 000 \$	19 275 000 \$	25 000 \$	26 655 000 \$

Tous les détails du programme triennal d'immobilisations sont disponibles sur le site : <https://www.stadolpheedhoward.qc.ca/68/finances-et-administration/Budgets-et-rapports-financiers-2024>

CONNAÎTRE LE BON MOMENT



POUR METTRE SON BAC AU CHEMIN

C'est la MRC des Pays-d'en-Haut qui est le maître d'oeuvre de la gestion des matières résiduelles pour les dix municipalités qui en font partie, dont Saint-Adolphe-d'Howard. Des secteurs de collecte sont déterminés pour chacune des municipalités. La desserte de Saint-Adolphe-d'Howard couvre les secteurs rose et bleu. Les calendriers de collectes pour ces deux secteurs sont accessibles via le site web de la Municipalité dans la section : **Accueil < Services aux citoyens < Environnement < Matières résiduelles** ou en format imprimé à la réception de l'hôtel de ville.

Vous pouvez aussi contacter :

Info-Collecte 1 855 734-7329

CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse par courriel à info@stah.ca ou en communiquant avec la réception au 819 327-2044 poste 221.

Vous devez également en aviser le centre de service scolaire.

TAXES : OÙ ET COMMENT PAYER ?

Vous pouvez effectuer le paiement de vos taxes de l'une des façons suivantes :

- Dans la plupart des succursales, guichets automatiques ou services Internet des institutions financières canadiennes;
- Par chèques postdatés (en inscrivant à l'endos des chèques le numéro de matricule), par la poste ou directement à nos bureaux. Si vous choisissez ce mode, vous devez nous faire parvenir les quatre chèques et les quatre coupons de paiement en même temps, trois jours avant la date d'échéance du premier versement;
- Par paiement direct (Interac) au comptoir de perception de l'hôtel de ville;

aucune carte de crédit n'est acceptée.

Vous devez vous assurer que le paiement soit reçu à nos bureaux ou versé à notre compte pour la date d'échéance. Tenez compte des délais propres à chacun de ces modes de paiement. Si vous avez pris entente avec votre créancier hypothécaire pour qu'il s'occupe du paiement de vos taxes municipales, vous devez lui fournir une copie de votre compte de taxes. La Municipalité ne les transmet pas aux créanciers hypothécaires. Il vous incombe de vous assurer que les paiements soient faits à temps.

VOUS TROUVEREZ LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE SUR LES COUPONS DE PAIEMENT (SOIT VOTRE MATRICULE SANS LES TIRETS). PRENEZ LE TEMPS DE LE VÉRIFIER AFIN D'ÉVITER LE RISQUE D'ERREUR.

Adresse CHEMIN GEMONT

N° référence pour paiement 123456789123456789

SIPC 575	Taxes courantes
No facture: 4FA000000	Autres sommes 0,00
Échéance 2024-03-20	Total à payer

No client 5

- 1^{er} versement au plus tard le **20 mars 2024**
- 2^e versement au plus tard le **15 mai 2024**
- 3^e versement au plus tard le **15 juillet 2024**
- 4^e versement au plus tard le **15 septembre 2024**



Credit photo : Marie-Josée Biallas, Saint-Adolphe-d'Howard

NOS OBJECTIFS POUR 2024

- Offrir aux citoyens un cadre de vie stimulant et tourné vers l'avenir tout en respectant l'environnement et nos engagements
- Poursuivre la réfection du réseau routier et la mise à niveau des infrastructures municipales



1881, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0
819 327-2044

info@stadolpheedhoward.qc.ca
www.stadolpheedhoward.qc.ca
facebook.com/stadolphe

MOT DU MAIRE

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Je souhaiterais d'abord vous offrir, en mon nom personnel, celui des membres du conseil municipal et de tous les employés municipaux, nos meilleurs vœux pour 2024.



Le 15 décembre 2023, le conseil municipal a adopté, en séance extraordinaire, le budget pour l'exercice 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026. Ce budget est le résultat du travail coordonné des fonctionnaires et des membres du conseil qui ont collaboré pour établir les priorités et les orientations du nouveau budget.

Je tiens à vous faire part du contexte particulier dont nous avons dû tenir compte dans l'élaboration de ce budget. Malgré l'inflation qui sévit et une situation économique incertaine, ensemble, nous sommes parvenus à limiter le fardeau fiscal des citoyens.

Le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté pour 2024 un budget équilibré qui passe de 15 733 878 \$ à 16 338 029 \$, soit une augmentation de près de 3.9%. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des dépenses telles que les quotes-parts de la MRC et de la SQ, les indexations conventionnées des salaires et les taux d'intérêt.

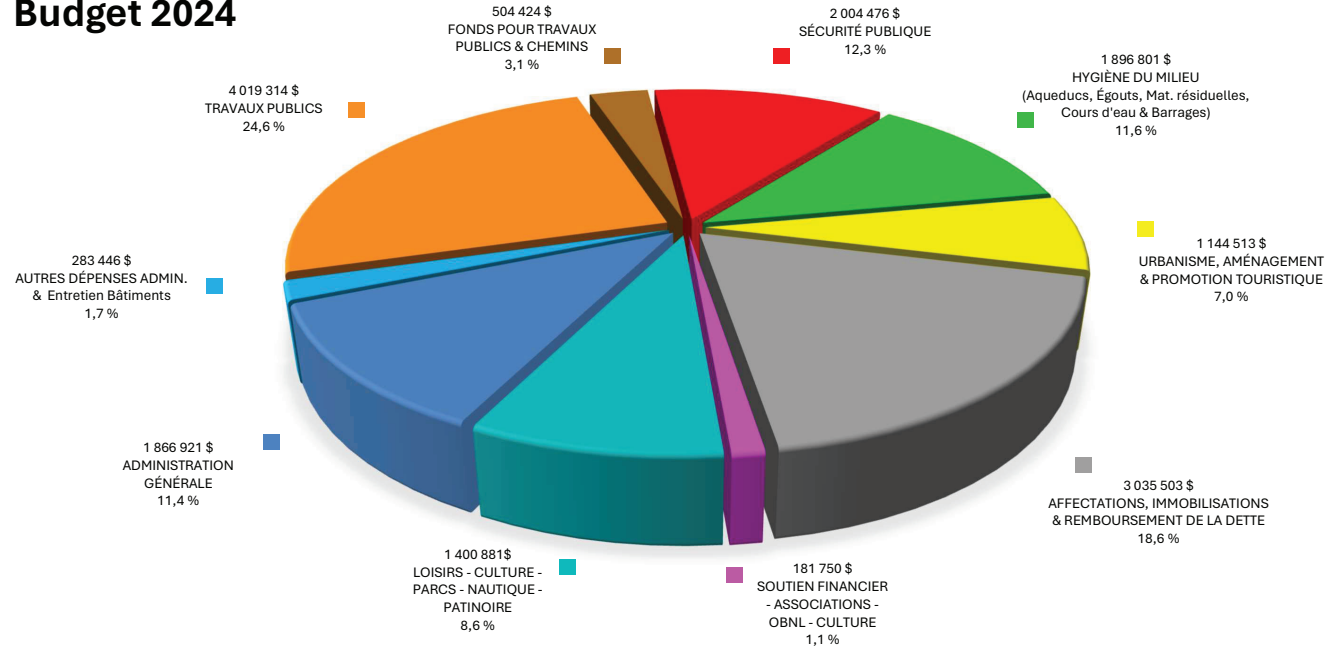
En dépit de ce contexte, je suis satisfait de l'adoption du budget; ne prévoyant aucune augmentation des taux de base de taxation pour 2024. Nous maintenons donc les taux de 2023, soit un taux de 68 cents par 100\$ d'évaluation pour le secteur résidentiel et de 83 cents par 100\$ d'évaluation pour le secteur non résidentiel.

Nous sommes ravis que ce budget n'alourdisse pas les impacts de l'inflation pour nos citoyens en cette période difficile.

Je désire préciser que les montants estimés au programme triennal d'immobilisations (PTI) représentent les intentions de réalisations. Plusieurs facteurs peuvent influencer ces réalisations, dont l'acceptation de nos demandes de subventions, la variation des taux d'intérêt et l'évolution des besoins.

En 2024, nous allons continuer d'investir sur la réfection de nos routes tout en nous assurant de faire des demandes de subventions. Nous devrions aussi procéder à la mise en chantier de la construction de la nouvelle bibliothèque.

Budget 2024



DÉPENSES	2024	2023
Administration générale	1 866 921 \$	1 839 194 \$
Autres Dépenses Administration et entretien des bâtiments	283 446 \$	270 762 \$
Sécurité publique	2 004 476 \$	1 884 277 \$
Travaux publics	4 019 314 \$	3 832 077 \$
Fonds pour travaux publics & chemins	504 424 \$	493 835 \$
Hygiène du milieu (Eau, Égout, Mat. Résiduelles)	1 896 801 \$	1 738 862 \$
Urbanisme, environnement et revitalisation	1 089 483 \$	947 533 \$
Promotion touristique et communications	55 030 \$	166 013 \$
Soutien financier (communautaire, culture, lacs)	81 750 \$	89 350 \$
Mont-Avalanche (PASAD)	100 000 \$	100 000 \$
Récréo-touristique, loisirs, culture et plein air	1 400 881 \$	1 369 875 \$
Immobilisations (à même le budget courant)	228 085 \$	884 057 \$
Affectation surplus et réserves	260 190 \$	(13 472 \$)
Sous-Total des dépenses	13 790 801 \$	13 602 363 \$
Remboursement Dette et frais de financement	2 547 228 \$	2 131 515 \$
TOTAL DES DÉPENSES INCLUANT LA DETTE	16 338 029 \$	15 733 878 \$

Votre maire

Claude CHARBONNEAU mairie@stadolpheedhoward.qc.ca